



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL SST INITIAL



PREREQUIS

- Aucun prérequis
- 4 stagiaires minimum – 10 maximum



PUBLIC VISE

- Dirigeants, salariés, demandeurs d'emploi, particuliers



HEURES

- 14 Heures



NATURE DE LA FORMATION

- Présentiel



LIEU

- A définir



VALEUR AJOUTEE DE LA FORMATION

- Certification INRS, documentation INRS fournie, formation interactive, active et participative.
- Formation offrant un double rôle : secouriste et préventeur



OBJECTIFS PEDAGOGIQUE

- A l'issue de la formation, le SST doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la(aux) victime(s).
- Il doit également être capable de contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.



CONTENU DE LA FORMATION

DOMAINE DE COMPETENCES 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Identifier le cadre juridique du rôle du SST

- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours
- Protéger de façon adaptée
 - Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
 - Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
 - Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même
- Examiner la victime
 - Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
 - Reconnaître les autres signes affectant la victime
 - Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
 - Définir les différents éléments du message d'alerte
 - Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même
- Secourir la victime de manière appropriée
 - Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
 - Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
 - Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

DOMAINE DE COMPETENCES 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
 - Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
 - Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
 - Déterminer des risques et leurs dommages potentiels
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
 - Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
 - Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
 - Proposer, si possible, des pistes d'amélioration
 - Texte



CERTIFICATIONS

SST

Résultats attendus à l'issue de la formation : Validé lors des épreuves certificatives, l'ensemble des 8 compétences du référentiel de compétences.

Modalités d'obtention : Elle comporte des évaluations formatives réalisées tout au long de la formation et de 2 épreuves certificatives définies dans le référentiel de certification permettant d'évaluer ces 8 compétences. Il est nécessaire de participer à l'intégralité de la formation pour participer à une épreuve certificative et y satisfaire le cas échéant.

Détails sur la certification : La certification donne droit, si elle est satisfaisante, au certificat de SST de l'Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS, délivré par Redlinn.

Durée de validité : 2 ans, cette formation fait l'objet d'un maintien-actualisation des compétences obligatoire (MAC) – tous les 24 mois



SUIVI DE L'EXECUTION

L'équipe pédagogique : Constituée de formateurs indépendants, formés au SST et certifié par l'INRS

Michaël BERNARDINI

Yu PASSERIEUX

Stéphanie ROUGELIN

Jean-Jacques ROUGELIN

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Feuilles de présence
- Bilan Final
- Questions orales ou écrites (QCM, QCU)
- Interrogations orales (questions à la cantonade, individuelles, ...)
- QCM / QCU
- Etudes de cas restituées en individuel ou en collectif
- Mises en situation de travail comme d'accident dans la formation SST
- Tests à difficulté progressive récapitulant la totalité des points abordés
- Formulaire d'évaluation de la formation (à chaud et à froid)

Moyens pédagogiques

- Méthode heuristique
 - Remue-méninge (brainstorming),
 - Exercices des représentations,
 - Mes tests essais /erreurs
 - Étude de cas
 - Questionnement
 - L'analyse de l'incident
- Méthode démonstrative
 - L'exposé direct,
 - L'exposé interactif ou participatif
 - Le film – le diaporama,
 - La démonstration pratique,
 - La visite (avec guide)
- Méthode applicative
 - Les jeux de rôles,
 - Tests écrits
 - Mises en situation professionnelles...

Matériel pédagogique :

- 1 salle dédiée à la formation,
- Vidéo projecteur,
- Paper Board
- Plan d'intervention + pictogrammes
- Plan d'actions prévention + pictogrammes
- 1 défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires

- 1 lot de mannequins avec peaux de visage individuelles (ou dispositif de protection individuelle) :
 - Mannequin RCP adulte
 - Mannequin RCP enfant
 - Mannequin RCP nourrisson
- Divers matériels pour la réalisation des simulations
- Matériel d'entretien des mannequins et consommables
- L'aide-mémoire « Sauvetage secourisme du travail » (Edition INRS ED 4085) remis à l'issue de la formation aux participants

ACCESSIBILITE

Redlinn s'engage à mettre en œuvre, dans la mesure du possible et lorsque cela s'avère être en adéquation avec les objectifs de l'individu et de la formation, les moyens nécessaires permettant de compenser une situation de handicap et favoriser le suivi dans les meilleures conditions de la formation

€ TARIF

- Nous consulter pour connaître les modalités de financement de nos formations (OPCO, AIF, CPF, personnel...)
- Tarif incluant l'ensemble des coûts pédagogiques



MOBILITE

- Bus – Parking – Gare

Jean-Jacques ROUGELIN

Directeur

jjrougelin@redlinn.com

+33 6 85 12 32 51

Stéphanie ROUGELIN

Responsable Administrative

srougelin@redlinn.com

+33 6 80 56 34 74

contact@redlinn.com